



Fiche d'information N°45

Le **28 janvier 2014 à 20h02**, le SIDPC de l'Oise contacte l'OSSUAP sur le téléphone portable du coordinateur et chef de section pour un exercice départemental sur l'A16.

Scénario : Engagement des moyens OSSUAP pour de nombreux poids lourds bloqués au péage d'Amblainville.

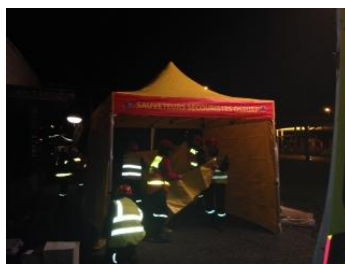
Au vue de la demande d'intervention, celui-ci déclenche la phase **d'alerte confirmée** de ses effectifs sans passer par les phases préparatoires

Immédiatement, l'ensemble des chefs d'unité, infirmières, médecin et équipiers sauveteurs secouristes sont contactés

Un 1^{er} détachement composé de 2 véhicules a quitté le siège social de l'OSSUAP à 20h15
Afin de répondre efficacement à toutes ces questions, le chef de section demande :

Mission n°1 : au personnel de l'UDP2 de s'engager sur l'autoroute A16 jusqu'au péage de Beauvais et de comptabiliser le nombre de poids lourds et de faire remonter au poste de commandement OSSUAP toutes les anomalies et difficultés rencontrés. (Outils : radios et téléphones)

Durée estimée de la mission : 50 mn (aller- retour Amblainville/Beauvais en temps de neige)



Mission n°2 : au personnel du véhicule PC OSSUAP d'aménager le poste de commandement au péage d'Amblainville, local gendarmerie + tente « PC », de mettre en place la cartographie A16 et les moyens de transmission nécessaires.

Mission n°3 : Le chef de section quant à lui, part faire un point de la situation avec les personnes présentes sur place : (PC SANEF,)

Objectif : faire un point de situation concrète à h + 30 avec la préfecture de l'Oise

H+30 : durant ces 30 mn les informations ont été collectées au poste de commandement :

H+45 :

Au vue des renforts arrivés au siège social de l'Ossuap, l'UDP1 est engagé avec 1 infirmière, 1 chef d'unité et 1 sauveteur secouriste. Leur mission sera de déposer au péage d'Amblainville les matériels d'éclairage et de balisage (2 GE, 2 ballons éclairants, lots logistiques, lot 1^{er} secours et lot infirmier, brancard, dispositif « DZ », et d'effectuer le montage de la tente d'accueil.

A 21h15 : nous pouvons valider notre procédure A16 :



- 1) L'éclairage de zone est effectué au moyen de 2 groupes électrogène et de deux ballons éclairants



- 2) Le balisage de la zone est effectué au moyen de deux banderoles « sauveteurs secouristes ossuap » Longueur 5 m, de 4 flammes « first Aid » hauteur 2,70m, de 10 cônes de Lubeck grands modèles, les véhicules ont activé leurs gyrophares et tous les sauveteurs sont équipés de gilet type DIMATEX fluo de sauveteurs secouristes.

Le balisage de Zone hélicoptère « DZ » aurait pu être effectué au moyen des dispositifs lumineux bleus (6) prévu à cet effet.

- 3) Les premières reconnaissances ont été effectuées par un véhicule 4x4 équipé d'un bandeau lumineux défilant permettant d'afficher « port du gilet fluo obligatoire, un poste de secours et logistique est situé au péage d'Amblainville » en Anglais, allemand et espagnol.
- 4) L'accès au local logistique SANEF nous a été donné (remise engins Sanef). Celui-ci n'étant pas retenu dans notre test de jour, il n'a pas été aménagé.
- 5) Test et utilisation du réseau 3G pour l'envoi d'information au COD (photo et rapport)
- 6) Affectation d'un émetteur récepteur à chaque sauveteur secouriste et activation de 3 réseaux distincts (intervenants, PC et secours médicaux)

21h25 : appel du COD pour nous informer d'un AVP sur l'autoroute A16 avec 8 impliqués. 4 d'entre eux seraient dirigés au péage d'Amblainville.

21h30 : Fin d'exercice

22h15 : retour au siège social et fin d'opération.

Je tenais à remercier et féliciter pour les actions et leur tenue l'ensemble des personnels ayant participé à cet exercice.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'OSSUAP A AMBLAINVILLE LE 06 AVRIL 2014
Pensez également à régler vos cotisations (avant le 10 février 2014)